



Municipalité de Bretigny-sur-Morrens
2021
Rapport de gestion et Comptes
-
Préavis municipal N°1/2022

Ce rapport est présenté au Conseil général,
selon la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), articles 35 et 93^c.

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent rapport s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
Autorités	4
Administration	7
Finances	10
Urbanisme	14
Mobilité et Communication	15
Services industriels	16
Domaines et Forêts	18
Routes	20
Formation	24
Jeunesse et Sport	26
Sécurité	28
Police des constructions	30
Bâtiments	30
Environnement	31
Manifestations et Sociétés locales	32
Parcs et Promenades	33
Affaires sociales	34
Gestion des déchets	35
Population	37
Conclusion	38

PRÉAMBULE

Message de la Municipalité

2021. Une année sous le signe de la nouveauté. Après une année 2020 marquée par la pandémie du coronavirus, nous espérons que 2021 soit celle d'un retour progressif à la normale. C'était sans compter l'apparition de nouveaux variants du virus qui ont rythmé nos vies par vagues épidémiques. Entre campagnes de vaccination, introduction du pass sanitaire, restrictions d'accès aux lieux publics, port du masque, télé-travail obligatoire ou recommandé, nos activités professionnelles et personnelles se sont accordées aux différentes phases d'allègements et de durcissements des mesures Covid.

C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulées au mois de mars les élections communales dans le Canton de Vaud. D'un point de vue politique, 2021 aura donc été une année de transition entre deux législatures, avec pour notre Commune le renouvellement partiel de la Municipalité et l'entrée en fonction de ses trois nouveaux membres dès le 1^{er} juillet.

Durant cette année, notre village a également été fortement impacté par les travaux réalisés sur les routes locales ou environnantes : première étape des travaux de réhabilitation de la RC 501, stabilisation et réfection de la RC 444 à la suite de deux glissements de terrain et mise en place de la zone 30km/h au cœur du village.

Ces travaux et nouveaux aménagements ont nécessité des fermetures de routes réduisant de manière importante l'accès à Bretigny-sur-Morrens et pouvant parfois donner une impression d'isolement de notre Commune.

Toutefois, nous avons su garder le sourire et c'est avec beaucoup de motivation que la nouvelle Municipalité a entamé la rénovation de la place de jeux, autre point fort de l'année 2021, initiée sous l'ancienne législature. Les travaux étant arrivés à terme dans le courant du mois de novembre, nos jeunes habitants ont pu profiter des nouvelles installations durant quelques semaines avant l'arrivée des premiers flocons.

2021 NOUVEAUTÉS

2021 aura également été marqué par le retour, en fin d'année, d'une série de manifestations organisées par la Municipalité et qui n'avaient pu avoir lieu depuis deux ans en raison de la pandémie : repas des aînés, accueil des nouveaux habitants, célébration des jeunes citoyens, autant de moments qui nous ont permis de renouer avec la vie sociale.

C'est dans cet élan de renouveau que nous vous invitons donc à découvrir le Rapport de gestion et des comptes 2021 dans sa toute nouvelle version, qui se veut plus visuelle et dynamique.

Nous espérons que vous aurez plaisir à prendre connaissance de ces lignes, qui donnent un aperçu de ce qui a été réalisé au sein de notre Commune tout au long de l'année et nous vous souhaitons une bonne lecture !

AUTORITÉS

Conseil général

Le Conseil général a siégé à quatre reprises en 2021, soit à Cugy les 20 avril, 9 juin et 6 octobre et à Bretigny-sur-Morrens le 8 décembre. Cette année encore, il a été nécessaire de délocaliser les rencontres, au gré de l'évolution sanitaire. Aux habituelles réunions s'est ajoutée la séance d'installation des nouvelles autorités au mois d'avril, à la suite des élections communales. Sous la présidence de M. le Préfet, Pascal Dessauges, les membres du Législatif et de l'Exécutif ont été assermentés.

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL 2021-2026	
Président	Arnold Ottonin
Vice-président	Christophe Uldry
Secrétaire	Anne-Claire Tharin-Racine
Secrétaire suppléante	Nathalie Lüthi
Scrutateurs	Yves Roure Loris Ramuz
Suppléant·e·s	Esther Bagazzi Denis Pidoux



Pour connaître les membres des délégations et commissions de la Législature 2021-2026, consultez le document en fin de ce rapport.

Dix préavis présentés par la Municipalité, ont été acceptés par les membres du Conseil général, soit :

Séance du 9 juin 2021

- Préavis 01/2021
Gestion et comptes 2020
- Préavis 02/2021
Crédit extrabudgétaire pour la remise en état de la RC444 suite au glissement de terrain du mois de janvier 2021
- Préavis 03/2021
Crédit complémentaire pour la rénovation de la place de jeux

Séance du 6 octobre 2021

- Préavis 04/2021
Arrêté d'imposition 2022
- Préavis 05/2021
Autorisations générales pour la Législature 2021-2026
- Préavis 06/2021
Crédit extrabudgétaire pour la remise en état de la RC444 suite au glissement de terrain du mois de juin 2021

Séance du 8 décembre 2021

- Préavis 07/2021
Plafond d'endettement pour la Législature 2021-2026
- Préavis 08/2021
Budget 2022
- Préavis 09/2021
Indemnités de la Municipalité et du Conseil général pour la Législature 2021-2026
- Préavis 10/2021
Plan énergie climat communal (PECC)



Municipalité

Comme évoqué dans le préambule, l'année 2021 a vu se dérouler les élections communales dans le Canton de Vaud. La municipale Seema Ney, le vice-syndic Laurent Chappuis et le municipal Marc Tille ayant annoncé qu'ils ne se représenteraient pas, un appel aux candidatures a été lancé dès la fin 2020. Ce sont finalement **six candidats** qui se sont présentés aux élections du mois de mars, organisées par le bureau du Conseil général en collaboration avec la secrétaire municipale, dans le contexte particulier de la pandémie.

Outre la préparation habituelle du matériel d'élection, il a fallu composer avec divers recommandations et scénarios permettant, si nécessaire, la tenue d'un second tour le jour même. Au final, cinq candidats ont été élus à la majorité au premier tour. M. Mooser a, quant à lui, été réélu tacitement à la syndication.

Composition de la Municipalité 2021-2026

Markus MOOSER – Syndic

Administration générale
Finances
Urbanisme
Mobilité et Communications

Roger AMMANN – Municipal

Formation
Jeunesse et Sport
Culture
Sécurité

Stéphanie ROCHE – Municipale

Affaires sociales
Gestion des déchets
Population
Eglises

Jean-Daniel COCHARD – Vice-Syndic

Services industriels
Routes
Domaines et forêts
Assainissement et service de voirie

Maxime MEIER – Municipal

Police des constructions
Bâtiments
Manifestations et sociétés locales
Parcs et promenades



Afin que la transition entre les deux Municipalités s'effectue dans les meilleures conditions, les nouveaux élus ont été invités à participer aux séances dès le début du mois de juin. Après une *passation de pouvoir* tout en douceur, la nouvelle Municipalité a donc pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021.

43 séances en 2021
23 - Ancienne Municipalité
20 - Nouvelle Municipalité

Remerciements. Il y a lieu ici de remercier l'ancienne Municipalité pour son travail effectué durant les cinq dernières années et les dossiers qu'elle a menés à terme, parmi lesquels il faut mentionner : la vente de la parcelle 134 (actuels Streetbox), la construction du nouveau collège et de l'unité d'accueil pour écoliers, l'adhésion à la déchetterie de Cugy, la concrétisation de Villages solidaires, l'adoption de la zone 30km/h et le projet de rénovation de la place de jeux.

Nouvelle Municipalité. Le changement de Municipalité, dès le mois de juillet, a non seulement impliqué une nouvelle répartition des dicastères, mais également la modification des horaires de la séance hebdomadaire qui a désormais lieu le lundi à 7h30. Ce changement intervient pour une durée d'un an, en raison des impératifs professionnels des nouveaux membres de la Municipalité.

Malgré le fait que la partie festive n'ait pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire, c'est avec beaucoup d'émotions que lors de la séance du 9 juin 2021, le Conseil général a pris congé des trois municipaux ayant décidé de quitter leur fonction.

Représentations. Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire et les restrictions qui en ont découlé, la Municipalité a vu sa participation et ses représentations augmenter dès la seconde partie de l'année.

Nos élus ont aussi participé à plusieurs formations proposées par le Canton à travers le programme « Au Top pour ma commune » mis en place dans le cadre du renouvellement des autorités.

Le début de législature a également été marqué par leur participation à de nombreuses séances, liées au renouvellement des comités directeurs et conseils intercommunaux.

Bon nombre d'assemblées générales, qui s'étaient vues reportées ou qui en 2020 s'étaient déroulées en visioconférence, ont aussi eu lieu en fin d'année.

Par ailleurs, la Municipalité a profité d'une accalmie sanitaire pour organiser, durant le mois de novembre, des réceptions officielles, qui n'avaient pu se faire en 2020.

De quoi bien remplir les agendas de nos municipaux !

Horaires des séances

Lundi 19h30
jusqu'au 28 juin 2021

Lundi 7h30
dès le 7 juillet 2021

ADMINISTRATION

Greffe municipale

A la gestion des différentes activités courantes de la secrétaire municipale, au gré des vagues de mesures sanitaires devenues presque routinières, se sont ajoutées cette année :

- L'organisation des élections communales et la préparation du matériel de vote, en grande collaboration avec le bureau du Conseil général ;
- Toutes les tâches liées à la transition entre l'ancienne et la nouvelle législature ;
- La mise en place de la nouvelle législature et l'accompagnement des nouveaux municipaux dans leur prise de fonction.

Informations et Communications. Les principaux canaux de communication que sont le feuillet *Informations à la population*, le [site internet](#) et l'application [OiOiweb](#) ont encore été fortement mis à contribution cette année, notamment en regard des actualités liées aux diverses fermetures de routes qui seront évoquées plus loin dans ce rapport.

Feuilles d'information. En 2021, dix feuillets *Informations à la population* ont été distribués sous forme de tous ménages, soit un nombre similaire à l'exercice précédent. Ils se répartissent désormais en trois catégories : [informations générales](#), [éditions spéciales](#) et [invitations](#).

Quatre feuillets d'informations générales ont été édités en mai, juillet, septembre et décembre. De même quatre autres ont porté sur des thématiques spéciales en janvier – *Renseignements généraux valables pour la fin de législature*, février – *Gestion des déchets*, mars – *Installation des autorités* et juillet – *Renseignements généraux de la nouvelle législature*. Deux tous ménages ont été diffusés sous forme d'invitation, en septembre pour

l'Action *Coup de balai* et en décembre pour la commande des *sapins de Noël* et le vin chaud offert par la société de développement.

Site et application. La nouvelle Municipalité souhaite poursuivre et renforcer les efforts de communication mis en place sous l'ancienne législature. Depuis 2020, le site internet et l'application [OiOiweb](#) sont devenus les moyens de communication privilégiés de la Commune, étant donné qu'ils permettent la diffusion immédiate des informations et l'accessibilité en tout temps aux documents importants pour la population et les partenaires de la Commune. A l'avenir, le site internet devrait également devenir une plateforme sur laquelle différents formulaires pourront être téléchargés ou remplis en ligne afin de faciliter l'accès aux prestations par la population.

Twint. La pandémie ayant favorisé les paiements sans contact, la possibilité de paiements par Twint a été installée au guichet de l'administration communale. Rappelons que les paiements par carte étaient déjà acceptés.

Informatique. Soucieuse d'assurer la sécurité des données de notre administration, la nouvelle Municipalité a anticipé la cyberattaque ayant eu lieu à la Commune de Rolle en août 2021 en entamant dès son entrée en fonction les démarches visant à la labellisation *Cybersafe* proposée par l'Union des communes vaudoises. Elle a immédiatement entrepris certains changements urgents. En parallèle, différents échanges ont eu lieu avec notre prestataire principal, OFISA Informatique SA, afin de s'assurer que les mesures essentielles de cybersécurité soient garanties. Un état des lieux de l'infrastructure communale devrait intervenir au premier semestre 2022.

Informations générales

Bretigny-sur-Morrens
INFORMATIONS À LA POPULATION
Juillet 2021

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Législature 2021 - 2026

En rappel aux *Renseignements généraux* que vous avez reçus juillet, nous vous informons que les coordonnées des nouveaux conseillers municipaux et la répartition des districts sont aussi disponibles sur le site internet de la Commune : www.bretigny.ch/municipalite-2021-2026.

A noter que la séance hebdomadaire de la Municipalité a désormais lieu les lundis à 19h30. Une pause estivale est prévue entre le 24 juillet et le 15 août 2021, mais les membres de la Municipalité restent atteignables en cas d'urgence.

Pour toute question, préoccupation ou demande spéciale, la Municipalité se tient à disposition de la population. Les demandes de rendez-vous sont à adresser à la secrétaire municipale (021 721 25 74 ou administration@bretigny.ch).

Fermeture estivale de l'administration
Greffe municipale → du 23 juillet au 15 août 2021
Contrôle des habitants → du 19 juillet au 1er août 2021

En cas d'urgence, nous vous prions de prendre contact avec le syndicat ou les membres de la Municipalité.
Pour les cartes d'identité ou les passeports, vous pouvez vous adresser directement au Centre de Biométrie à Lausanne (www.vsd.ch).

Fête nationale
La célébration de la fête nationale, organisée par la Société de développement, aura lieu le dimanche 1^{er} août 2021 des 12h00 au terrain de football.

Edition spéciale

Bretigny-sur-Morrens
INFORMATION SPÉCIALE
FÉVRIER 2021

GESTION DES DÉCHETS

1 Changement d'accès des conteneurs Molok

Dès le 1^{er} mars 2021, l'accès aux conteneurs Molok de Bretigny-sur-Morrens se fera uniquement au moyen de la carte de déchetterie Praz Favouon. Cela signifie qu'à partir de cette date, les anciennes cartes Molok ne seront plus valides et pourront être détruites.

~~Carte d'accès Molok~~ Carte d'accès Praz Favouon

4 détruites (à la fin de l'année 2021) Accès conteneur Molok et déchetterie de Tapp

La procédure d'accès aux conteneurs Molok reste la même :
→ Appuyer sur le bouton
→ La lumière verte s'allume
→ Soulever le couvercle pour déposer ses déchets

Nous vous rappelons qu'il est possible d'obtenir votre carte Praz Favouon à l'administration communale (une seule carte par ménage).

Invitation

ACTION CANTONALE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2021

COUP de BALAI

Notre commune participe en organisant une journée de ramassage des déchets en forêt !

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Lieu de rendez-vous : dans la cour de la Maison de Ville (Clocher)

PROGRAMME

dès 8h00 : Café-croissants
8h30 - 12h30 : Remassage des déchets en forêt
→ Merci de prévoir une tenue soignée et des gants !
12h30 : Repas offert
14h00 env. : Fin de la manifestation

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Il est obligatoire d'inscrire les participants à l'action de ramassage des déchets en forêt avant le 10 septembre 2021.

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes : Adultes _____ Enfants _____

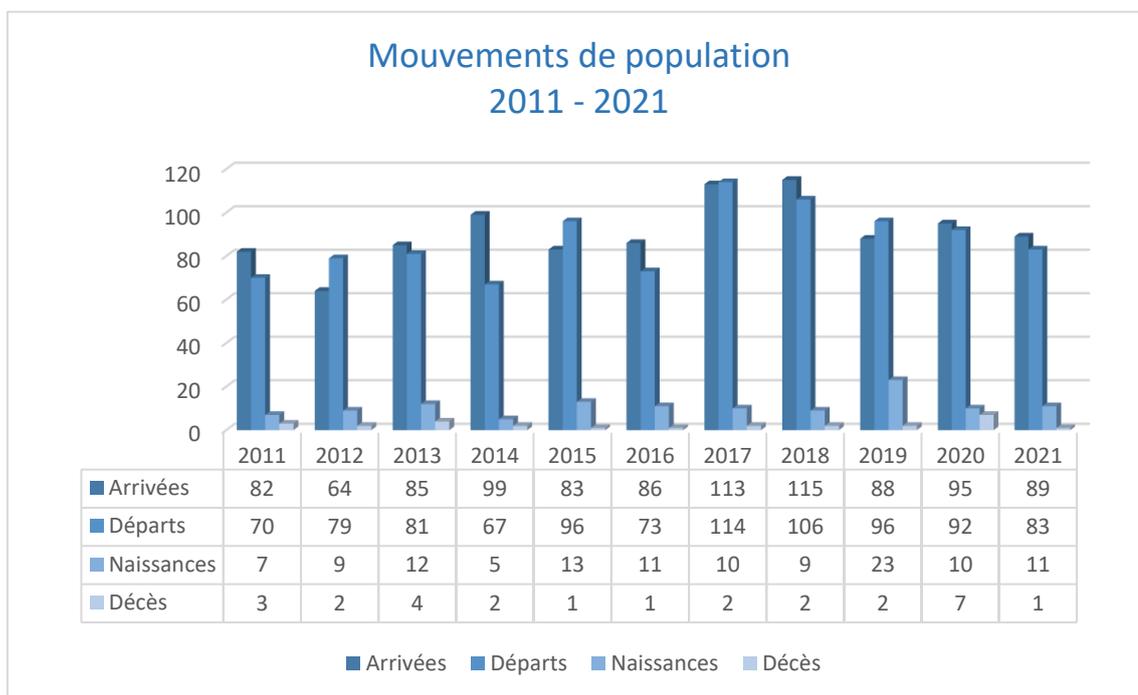
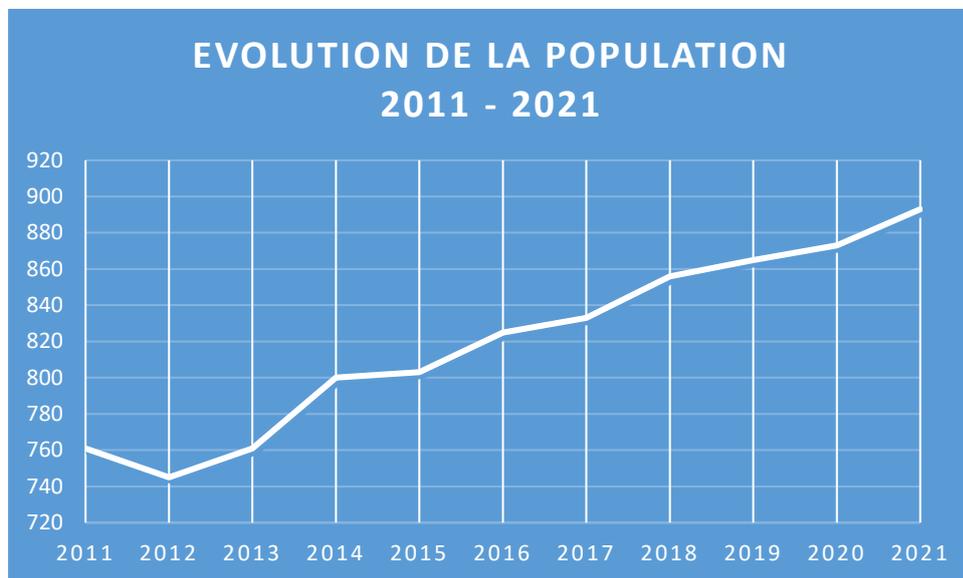
Participation au repas : OUI NON

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Contrôle des habitants

Population. A fin 2021, notre Commune compte 893 habitants. Durant l'année, Mme Nicole Bovay, préposée au Contrôle des habitants, a enregistré 89 arrivées, 83 départs, 11 naissances et 1 décès. On observe pour ces dix dernières années un accroissement régulier qui devrait se tarir, puisque notre Commune n'a pratiquement plus de potentiel constructible.



Avec près de 10 % de renouvellement des habitant·e·s, la « rotation » est restée stable à un niveau relativement élevé, mais comparable à celui des communes voisines. Du graphique ci-dessus, on observe un nombre supérieur d'arrivées aux départs, les années lors desquelles de nouveaux immeubles ont été construits.

Naturalisation. Durant l'année 10 dossiers nous ont été transmis par le Service de la population pour le suivi de la procédure de naturalisation au niveau communal. Les dossiers regroupant parfois des familles et les enfants devant être entendus dès l'âge de 12 ans, la secrétaire municipale et la préposée au Contrôle des habitants ont reçu 14 personnes pour procéder au rapport d'enquête en vue du préavis municipal. Parmi elles, trois personnes ont été dispensées du test de connaissances. On peut noter une légère augmentation du nombre de dossiers à traiter en matière de naturalisation cette année, dont les raisons probables sont, d'une part le retard pris en 2020 (pandémie) dans le traitement des demandes au niveau cantonal et communal et

d'autre part, le confinement de mars 2020 qui semble avoir donné le temps à un bon nombre de personnes d'entamer la démarche de naturalisation.

A fin 2021, l'entier des dossiers a été traité au niveau communal et transmis au Canton pour la suite de la procédure.

Jubilaires. Six habitants de notre Commune ont fêté leur 80 ou 90 ans en 2021. Les conditions sanitaires ayant fluctué tout au long des mois, la Municipalité a renoncé pour la deuxième année consécutive aux visites traditionnelles. Un présent a néanmoins été remis aux personnes concernées.

Employés communaux

En plus de ses tâches courantes, notre employé communal, M. Julien Altmann a effectué en 2021 un certain nombre d'heures de remplacement à la Station d'épuration de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Bassin Supérieur Talent (AET).

Par ailleurs, M. Christian Blatti, employé communal à temps partiel, a annoncé sa démission au 31 décembre 2021 en raison d'un départ définitif à l'étranger. Travaillant depuis 2019 à durée indéterminée pour la Commune, M. Blatti s'occupait essentiellement des tâches liées à la gestion des conteneurs Molok de l'abri PCi et à la gestion du bâtiment du Collège, notamment des locations de la grande Salle.

La Municipalité décidera s'il y a lieu de repourvoir son poste, l'essentiel des tâches pouvant être assuré par M. Altmann. Un nouvel auxiliaire pourrait toutefois être engagé pour assurer le travail durant les absences de notre employé communal. En revanche, il sera nécessaire à court terme de trouver une personne disposée à s'occuper de la gestion des réservations de la grande salle. Cette partie du poste sera donc mise en postulation début 2022.

* * *

La Municipalité saisit l'occasion de ce rapport pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal. Le travail effectué et l'investissement de chacune et chacun permettent de garantir le bon fonctionnement de notre Commune.

FINANCES

Préambule

La Municipalité vous a remis les comptes de l'exercice 2021, dont le budget prévoyait des charges à hauteur de CHF 3'983'500.- et des produits s'élevant à CHF 3'809'000.-, soit un excédent de charges de l'ordre de CHF 174'500.-.

Dans les faits, les charges s'élèvent à CHF 4'625'487.24 et les produits à CHF 4'836'966.78. Il en résulte un excédent de produits, soit un bénéfice de CHF 211'479.54 pour l'exercice 2021.

Vous trouverez ci-dessous, par chapitre, toutes les informations et commentaires utiles à la lecture des comptes 2021.

Comptes

Administration générale

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
403'323.-	482'000.-	467'493.-

Les différences s'expliquent notamment par les indemnités supplémentaires perçues par les autorités, en raison du changement de législature et des nombreuses séances qui en découlent.

A cela s'ajoute une première participation au déficit du Centre sportif de Malley de CHF 11'000.- et une augmentation de CHF 9'000.- pour la participation au déficit des Transports lausannois.

En revanche, les salaires et les charges sociales se révèlent inférieurs de CHF 26'000.- au budget et les frais généraux liés à l'administration ont été limités à CHF 16'000.-.

Finances

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
-2'565'424.-	-2'161'000.-	-2'744'039.-

Cette année également, ce poste présente les plus importantes variations par rapport au budget et aux comptes. Toujours en cause, l'estimation des charges et des revenus liés à la perception des impôts qui est très difficile à prévoir, et ceci, malgré le fait que la base des chiffres prévisionnels soit fournie par l'Administration Cantonale des Impôts.

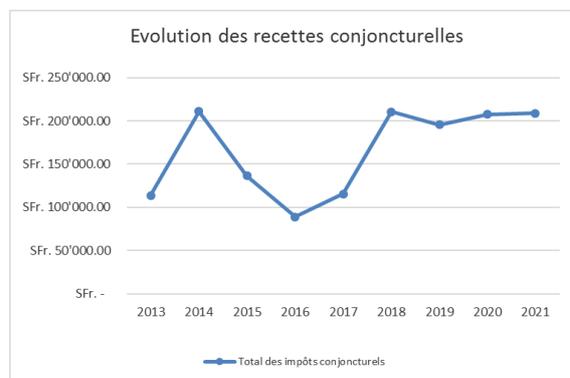
Les recettes « conjoncturelles », principalement liées aux ventes de biens immobiliers, sont toujours aussi imprévisibles et peuvent entraîner de grandes variations tant au niveau des recettes que des charges, du fait qu'elles sont liées à la facture sociale.

Cette année, le revenu net lié au dicastère des finances présente une augmentation de CHF 583'000.- par rapport au montant projeté du budget 2021, soit des revenus supérieurs de CHF 179'000.- par rapport aux comptes 2020.

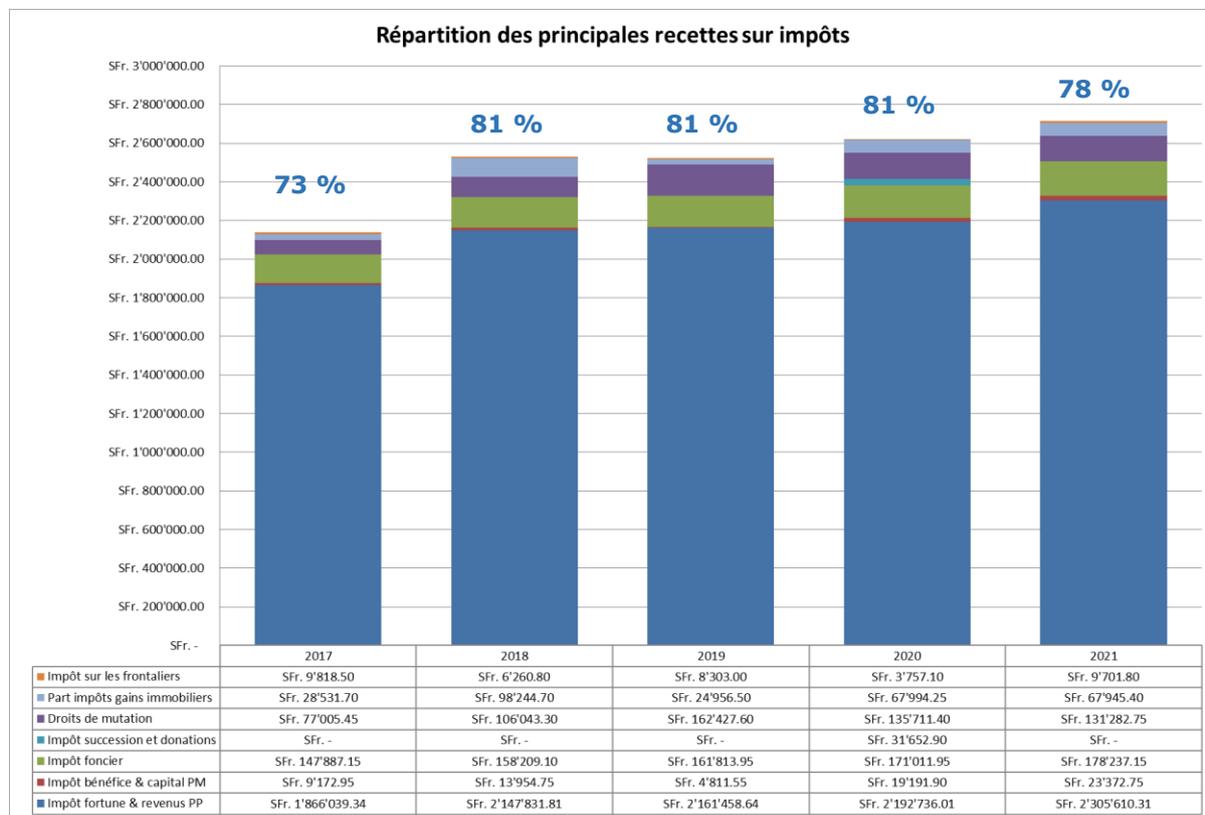
Charges et revenus sur impôts (comptes 21).

Concernant ce point, les principales variations par rapport au budget résultent de l'augmentation de CHF 333'000.- des impôts sur le revenu, la fortune et impôt à la source des personnes physiques, de CHF 13'000.- de l'impôt foncier, de CHF 61'000.- des droits de mutation et de CHF 38'000.- de la part à l'impôt sur les gains immobiliers.

Les recettes nettes liées aux impôts sont donc supérieures de CHF 480'000.- par rapport au budget mais également supérieures de CHF 99'000.- à celles perçues effectivement en 2020.



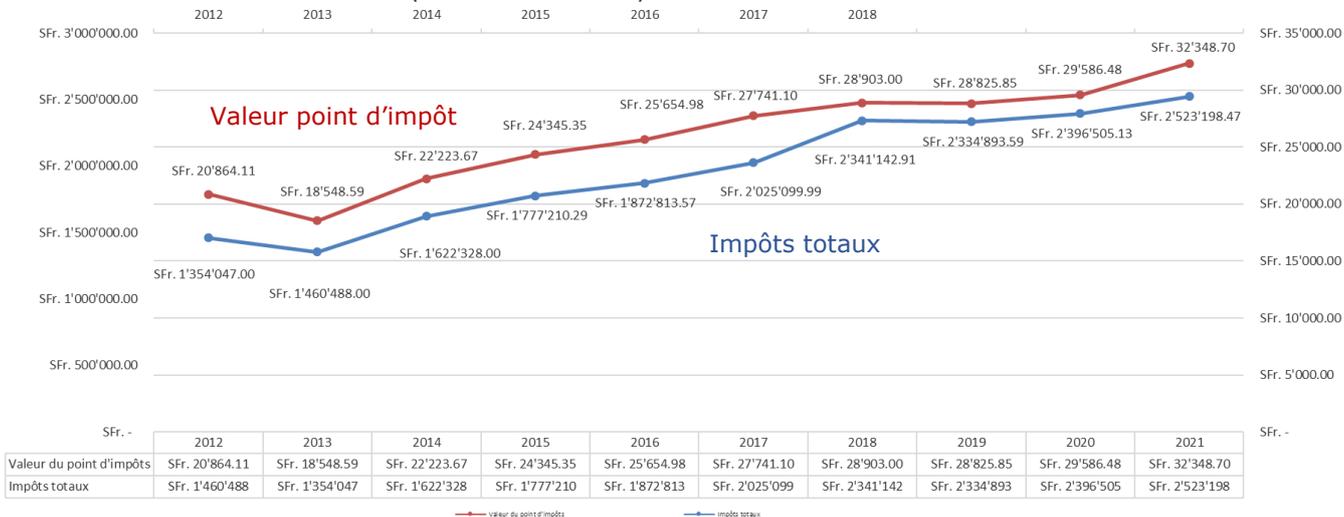
Le graphique ci-dessous montre une augmentation significative des rentrées fiscales en 2018, liée au passage du taux d'imposition de 73% à 81%, alors que la baisse de ce taux en 2021 (passage de 81% à 78%) n'a pas engendré de diminution de ces recettes fiscales, ce qui indique clairement que nos administrés ont de meilleurs revenus. L'explication semble venir du coût de l'immobilier qui ne permet plus l'acquisition d'un bien à des personnes au revenu modeste. A cela s'ajoute que les nouveaux immeubles d'habitation sont généralement des PPE (propriétés par étages) et donc des biens privés.



Pour 2021, la valeur du point d'impôt est en augmentation, puisqu'elle passe à CHF 32'348.- soit 9.34 % de plus qu'en 2020. En comparaison avec la valeur moyenne calculée sur les 3 dernières années, soit de CHF 27'865.-, elle se situe dans les valeurs supérieures représentant 116 % de la valeur moyenne.

Valeur du point d'impôts

(valeur de référence ASFICO*)



Service financier et péréquation (comptes 22).

Par rapport au budget 2021, le service financier présente une diminution de la charge nette de CHF 103'000.-. Elle est également inférieure de CHF 80'000.- par rapport aux comptes 2020.

Cette variation, par rapport au budget et aux comptes 2020, s'explique essentiellement par un important retour de péréquation suite au décompte de l'année 2020 (CHF 101'000.-), dont le montant à recevoir, n'avait pas été provisionné dans les comptes 2020 et dont l'estimation était nettement inférieure.

Avec l'accroissement de la valeur du point d'impôt, notre contribution à l'alimentation du fonds de la péréquation augmente. Cependant, les dépenses exceptionnelles réalisées en 2021 sur les routes, principalement sur la RC444 suite aux deux glissements de terrain (dépenses thématiques), permettront de compenser cette augmentation et selon les estimations effectuées, la facture finale 2021 permettra de bénéficier d'un retour de contributions à la péréquation.

Domaines et bâtiments

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
-27'784.-	-13'500.-	74'509.-

Ce dicastère présente une augmentation de charges nettes de CHF 88'000.- par rapport au budget 2021 et de CHF 102'000.- par rapport aux comptes 2020, qui s'expliquent par les travaux réalisés en forêts, à la suite des deux glissements de terrain survenus cette année sur la RC444.

Travaux

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
327'594.-	297'000.-	518'849.-

Service de l'urbanisme (comptes 42)

Les coûts imputés en 2021 pour la réalisation du Plan d'Affectation ont été inférieurs à ceux budgétés. Au vu du montant imputé dans les comptes et du résultat de l'exercice 2021, la Municipalité a décidé de ne pas effectuer de prélèvement à la réserve pour amortissement des investissements.

Routes (comptes 43)

Ce centre de charges présente une augmentation par rapport au budget de CHF 190'000.- et de CHF 220'000.- par rapport aux comptes, qui s'expliquent par les travaux réalisés sur la RC 444. Par rapport au budget 2021, les principales variations résultent des frais d'entretien de la RC 444 d'un montant de CHF 330'000.- suite aux glissements et des remboursements et subventions touchés pour un montant de CHF 131'000.-.

A noter que sur les coûts totaux des travaux relatifs à la RC444 (routes et forêts), soit un montant de CHF 661'000.-, la Commune touchera des subventions d'un montant de CHF 338'000.-, ainsi qu'un retour de péréquation par le biais de dépenses thématiques de CHF 210'000.-. Le solde à charge de notre Commune se limite donc à CHF 113'000.-, ce qui correspond aux informations fournies lors du Conseil général du 6 octobre 2021 et que nous estimions alors à CHF 120'000.-.

Il s'agit là d'une estimation prudente, sachant que nous sommes dans l'attente des montants définitifs des subventions et de la péréquation.

Ordures ménagères et déchets (comptes 45)

Les coûts nets liés à ce dicastère sont inférieurs de CHF 38'000.- par rapport aux comptes 2020 et inférieurs de CHF 11'000.- par rapport au budget 2021. Les variations par rapport aux comptes résultent de l'adhésion de la Commune de Morrens à la déchetterie de Praz-Faucon dès le 1er janvier 2021, ce qui a permis de réduire nos coûts.

Le taux de couverture des charges liées à ce dicastère (par le biais des taxes et des rétrocessions) a augmenté, étant donné que ce ne sont que CHF 11'000.- qui ont été prélevés par le biais des impôts contre CHF 49'000.- en 2020.

Instruction publique et cultes

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
514'526.-	508'000.-	523'594.-

La différence est principalement liée à l'augmentation plus importante que prévu du nombre d'élèves, les coûts par élève étant resté pratiquement inchangés.

Police

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
123'139.-	133'000.-	121'721.-

Les dépenses liées à ce poste sont conformes aux prévisions, ce qui s'est déjà vérifié ces dernières années.

Sécurité sociale

Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
856'452.-	929'000.-	826'394.-

Cette différence par rapport aux prévisions s'explique par un nombre inférieur d'enfants de Bretigny-sur-Morrens accueillis dans les différentes structures d'accueil (UAPE, garderie, mamans de jour), ainsi que par un retour plus important lors du décompte final de la cohésion sociale.

* * *

La Municipalité tient à remercier chaleureusement notre boursière communale, Mme Laurence Fontana, qui cette année encore a contribué efficacement au suivi et à la gestion financière de notre Commune.

URBANISME

Plan d'affectation communal

Pour rappel, la révision de notre Plan d'affectation communal (PACom) a débuté en 2018 par la mise à l'enquête de la zone réservée et devrait aboutir en 2023, le délai légal fixé par le Canton ayant été reporté. Etant donné la longueur de la procédure, il nous semble opportun de situer les différentes phases de ce projet au moyen de dates clés.



Lausanne Région



Pour cette législature, notre Municipalité prendra une part plus active dans les travaux de Lausanne Région. En effet, nos municipaux ont intégré les commissions Transports, Seniors et Promotion économique, afin d'améliorer leurs connaissances et représenter plus activement notre secteur. Pour rappel, Lausanne Région représente les intérêts régionaux dans les relations avec la Confédération, le Canton, les

autres régions, ainsi qu'auprès des organismes privés. Lausanne Région fait partie des 10 organismes régionaux reconnus par le canton de Vaud. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, d'enfance, de formation professionnelle, de prévention des dépendances, de seniors ou de sport, l'association agit pour mieux servir son bassin de population et les 27 communes qui le composent.

Association Région Gros-de-Vaud (ARGdV)

Comme pour Lausanne Région, notre Municipalité a décidé de s'impliquer concrètement dans les travaux de l'ARGdV en intégrant la Commission Energie. Cette démarche nous fournira par ailleurs une multitude d'informations utiles à l'élaboration de notre Plan énergie climat communal (PECC) accepté par le Conseil général en décembre 2021.

Pour rappel, l'association basée à Echallens, vise à renforcer l'identité régionale à travers le développement des activités touristiques, économiques, culturelles, des équipements et des services.

Elle a également pour objectif de coordonner les actions intercommunales et de demeurer à l'écoute des entreprises et des habitants du Gros-de-Vaud afin de répondre à leurs besoins.

A noter également qu'en 2021, la Région du Gros-de-Vaud a lancé sa marque territoriale afin de devenir le porte-parole de la région et cultiver les valeurs territoriales.



MOBILITÉ ET COMMUNICATION

Transports lausannois



Les effets de la crise sanitaire se sont également fait sentir au niveau des transports publics lausannois avec notamment l'**abandon définitif de la vente à bord des tickets**. Supprimée durant la pandémie afin de limiter les risques de contagion, les TL ont effectivement décidé de ne pas la réintroduire. Diverses solutions ont été mises en place qui peuvent néanmoins s'avérer compliquées pour les utilisateurs occasionnels des bus. Il s'agit notamment de cartes multi-courses ou d'achats de tickets par SMS. Les TL ou la Commune se tiennent à disposition pour fournir des explications aux éventuelles personnes intéressées.

En raison d'une augmentation de la fréquentation des bus, la **cadence de la ligne 60** s'est encore améliorée cette année, notamment durant les week-ends et aux heures de pointe. Il en est de même pour la ligne 54, reliant le terminus du 8 au Mont-sur-Lausanne à Renens.

Sur un plan général, le niveau de fréquentation actuel atteint aujourd'hui environ 90 % de celle qu'elle connaissait avant la pandémie. Avec la généralisation du télétravail, il est possible qu'un retour aux années « avant COVID » ne soit plus possible.

SERVICES INDUSTRIELS

Eau

En 2021, quatre prélèvements en autocontrôle ont été effectués, selon le programme d'analyses fourni à l'Office de la consommation. Tous se sont révélés conformes aux normes en vigueur.

Inspection. Par ailleurs, l'Office de la consommation de l'Etat de Vaud a procédé, le 28 avril 2021, à une inspection de l'ensemble de notre réseau d'eau et des différentes procédures mises en place.



Sur la base du rapport qui nous a été remis en date du 6 mai 2021, un plan d'urgence en cas de pollution de l'eau potable a été élaboré et soumis au Canton pour approbation fin 2021.

Ce plan répertorie les personnes responsables, les mesures techniques à mettre en place, ainsi que les processus de communication à suivre en cas de pollution.



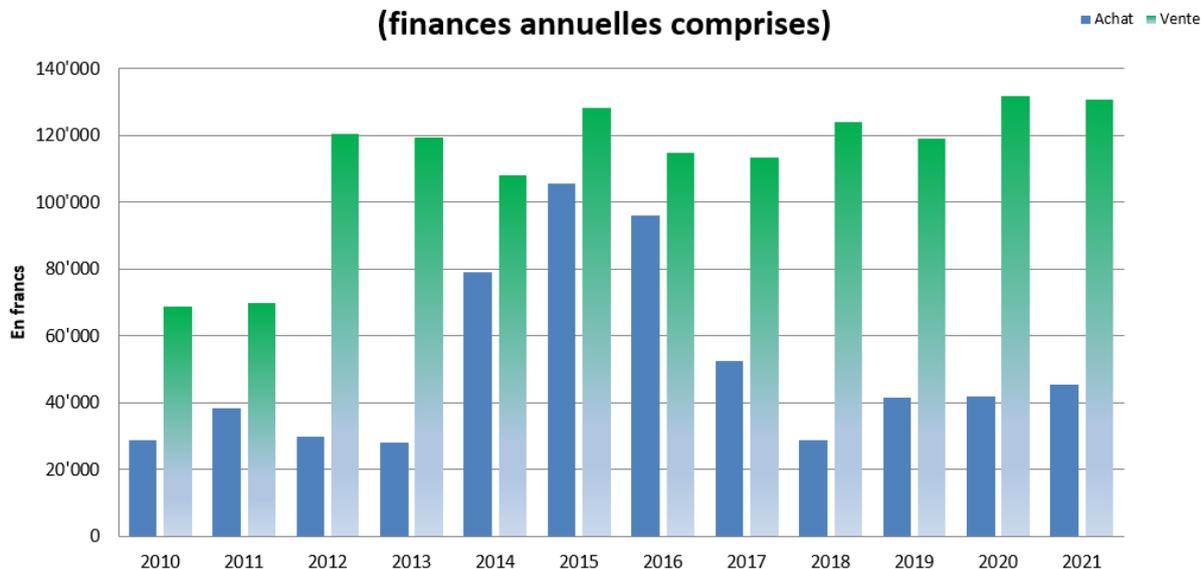
Pour rappel, les résultats des analyses sont affichés au pilier public de l'administration communale.

A noter également que notre Commune étant, à certaines périodes, approvisionnée en eau potable par la Ville de Lausanne, celle-ci nous remet annuellement une information sur qualité de l'eau fournie.

Ainsi, en 2021, 3'326 échantillons ont été prélevés et 38'342 paramètres ont été analysés par le laboratoire accrédité du Service de l'eau de la Ville de Lausanne. La qualité de l'eau a été en tout point conforme aux exigences légales.

Pour cette année encore et comme le montre le graphique ci-dessous, l'achat d'eau à la Ville de Lausanne reste stable.

**Historique achat / vente d'eau
(finances annuelles comprises)**



Travaux. En octobre 2021, la Municipalité a attribué un mandat au bureau Hydrique Ingénieurs, afin qu'une analyse technico-économique de remise aux normes de notre systèmes d'adduction d'eau potable soit effectuée. Cette étude déterminera les coûts à prévoir pour le changement des conduites d'adduction, la mise en place d'un traitement de l'eau et les travaux à effectuer au niveau du réservoir.

Etude régionale Montheron. Une étude est en cours pour garantir un réseau de distribution d'eau potable cohérent sur les territoires de Montheron, Cugy, Froideville et Bretigny-sur-Morrens. Pour notre Commune, il s'agit notamment de réaliser un « bouclage » assurant l'approvisionnement en eau au cas où un incident mettrait hors service notre seule conduite d'amenée d'eau reliant notre réservoir

situé sur la Commune de Bottens à notre village.

Pour assurer ce bouclage, un tronçon de conduite a été posé lors de la construction du giratoire du Moulin de Cugy.

Les différentes variantes de gestion et de financement de cet approvisionnement régional ont été présentées aux communes qui doivent en étudier les avantages et les inconvénients, afin de trouver un modèle convenant à toutes les parties impliquées.

A ce stade, notre réseau d'eau reste propriété de la Commune, mais à terme, il s'agira d'analyser la pertinence d'une gestion complète et professionnalisée par un prestataire institutionnel, tel que les services industriels de Lausanne.

Eclairage

Pour rappel et comme évoqué dans le rapport annuel 2020, il était prévu d'évaluer, sur la base du rapport remis par la Romande Energie, les modifications éventuelles à mettre en place au niveau de notre éclairage public. Toutefois, en raison du changement de législature et de la nouvelle répartition des dicastères, cette évaluation n'a pas encore été amorcée. Ce dossier sera traité courant 2022, en tenant compte également des aspects liés au Plan Energie Climat Communal.

Association épuration Talent (AET)

La station intercommunale d'épuration des eaux usées (STEP) de l'AET, située sur le territoire de Bretigny-sur-Morrens, a été construite il y 25 ans. Sa durée de vie résiduelle est estimée à 25 ans et son fonctionnement répond parfaitement aux normes en vigueur. Le seul « bémol » réside dans le fait que la STEP ne permet pas le traitement des micropolluants et que l'association ne bénéficie donc pas des subventions liées à cette mesure. Toutefois, il semble que ce problème technique puisse être résolu dans un futur proche.

Sur la base de ce constat, les Communes de Froideville et Bretigny-sur-Morrens ont renoncé à amener leurs eaux usées à la nouvelle STEP d'Echallens qui devrait entrer en fonction en 2026. La Commune de Cugy, partiellement raccordée à l'AET et celle de Morrens, équipée d'une STEP ne répondant plus aux exigences actuelles, ont en revanche fait le choix de se raccorder au site d'Echallens à l'horizon 2026.

Des discussions sont actuellement en cours pour que la conduite nécessaire au raccordement de Cugy et Morrens à la Commune d'Echallens, soit dimensionnée de façon à permettre, dans le futur, un branchement des eaux raccordées à l'AET.

Pour le bon fonctionnement de la STEP, différents travaux ont été effectués en 2021, dont le remplacement du tableau électrique et celui de la vis de transport des boues déshydratées. Les coûts inhérents à ces travaux sont financés par les réserves disponibles dans nos comptes.

A noter encore que la commission de gestion a demandé au comité de direction de remettre annuellement son plan d'investissements, lorsque le budget est soumis à approbation au Conseil intercommunal. Cela doit permettre un suivi continu des dépenses nécessaires à la bonne gestion de l'AET et donc d'évaluer la pertinence de poursuivre la politique actuelle.

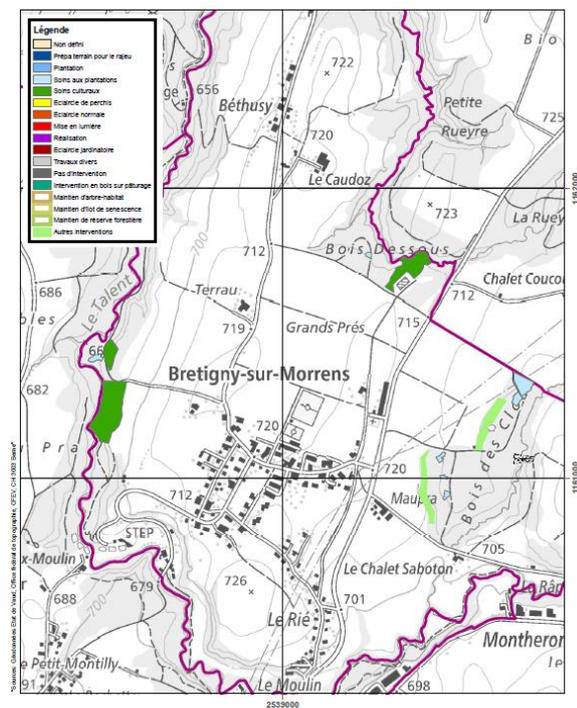
DOMAINES ET FORETS

Forêts



Les chiffres indiqués ci-après sont issus des résultats enregistrés par le forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2021. Ils ne correspondent pas toujours à ceux de la Commune, car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent. Les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

A noter également que les travaux liés aux glissements de la route de Béthusy ne sont pas traités ici, car les secteurs forestiers touchés sont privés.



Exploitation des bois. Comme l'année dernière, il n'y a pas eu de grosses coupes en 2021. Une intervention importante en lisière au Bois des Cloux (secteur Nord) a toutefois été réalisée. Ces travaux avaient pour objectif de diversifier l'étagement des arbres et arbustes, afin d'en améliorer la biodiversité.

Plantations. Aucune plantation n'a été nécessaire en 2021.

Soins aux jeunes peuplements. Au total 2.4 hectares de jeunes peuplements et 0.5 hectare de lisière (secteur Sud du Bois des Cloux) ont été entretenus par l'entreprise Clerc & Fils SA.

Exploitation bois
0 m³ bois de service
93 m³ bois énergie

Entretien
2.4 ha jeunes peuplements
0,5 ha lisière

La Commune a reçu davantage de subventions pour les soins culturaux en 2021 en raison de l'optimisation des soins.

Biodiversité. Les castors sont toujours bien installés dans le Talent. Les lisières sont étagées et le biotope du Bois des Cloux est en pleine forme !

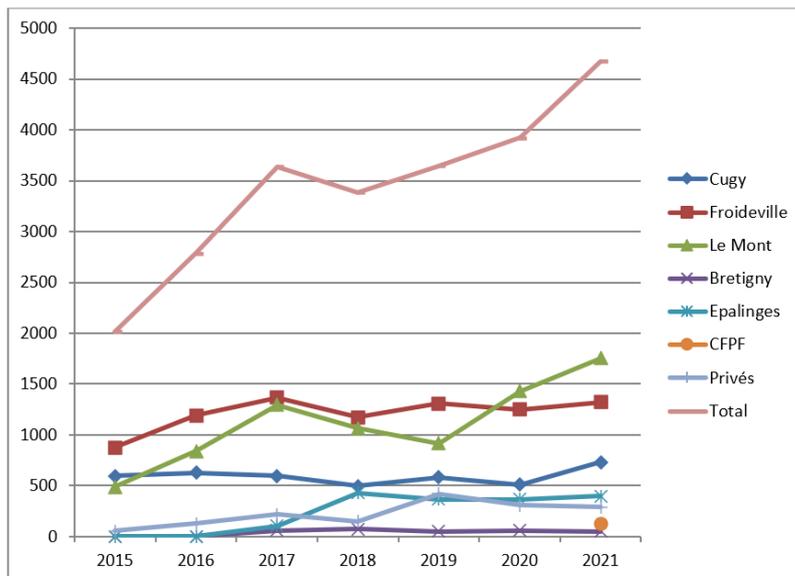
Réfection de chemins. A noter que les accès en provenance du chemin de Bellevue et celui à la place de pique-nique au fond de Bellevue ont été fermés aux cavaliers, ceci afin d'éviter les dommages au sol. L'entretien courant des chemins est effectué par la voirie (nettoyage des renvois d'eau notamment).

Accueil. Par l'entretien courant des chemins, notre employé communal participe activement à ce que l'accueil des promeneurs et autres sportifs soit garanti dans de bonnes conditions.

Plusieurs tables de pique-nique ont également été posées ou remplacées en 2021, aux lieux-dits suivants : Tagada, En Bois-Dessous, Bellevue, et bord du Talent.

Hangar à plaquettes de Bretigny.

En 2021, 5'314,5 m³ de plaquettes ont été vendus. Hormis Le Mont-sur-Lausanne (1'756 m³) et Cugy (731 m³), qui ont vu leurs volumes fortement grimper, les consommations annuelles de Froideville (1'323 m³) et Epalinges (398 m³) sont restées stables. Bretigny-sur-Morrens (50 m³) et le Centre de Formation Professionnelle des Forestiers (125 m³), nouvel acquéreur depuis mars 2021, représentent une faible part des plaquettes forestières de chauffage vendues. Les différents privés et communes, à qui des plaquettes forestières non destinées au chauffage sont vendues, totalisent 291,5 m³.



Les hivers froids comme celui de 2021-2022 représentent un défi important pour les gestionnaires de plaquettes, car ces dernières prennent du temps à sécher sous un couvert (environ 3 mois). Le tournus est donc difficile durant cette période. Un triage voisin en a fait les frais et a dû être dépanné en décembre 2021. Il y a évidemment un retour de manivelle en termes de volume sec à disposition, ce qui fait que c'est ensuite au tour de notre triage d'aller chercher du volume chez d'autres. Ces pertes de transports très minimes sont compensées par les réserves accumulées préalablement pour ce type de cas.

Courant 2022, les différents gestionnaires vont tenter de trouver des solutions, par exemple la mise en place d'une plateforme d'échange, à proposer aux propriétaires et comités de triages.

Pour suivre
Nos forêts Mèbre-Talent
www.mebre-talent.ch




En tenant compte des élévations de consommations et d'un hiver froid, le potentiel arrive à son niveau maximal. Les améliorations à apporter pour les saisons suivantes sont :

- Déchiquetage de bois en plaquettes dès que le volume disponible atteint ¼ du volume total de stockage.
- Demander une étude pour la prolongation du couvert de 10 à 15 m ce qui augmenterait le volume d'environ 1'000 m³ (actuellement env. 3'600).

Triage Mèbre-Talent. Les délégués du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent, se sont réunis à trois reprises, à savoir le 24 mars (validation des comptes), le 16 juin (gestion du hangar et conditions de travail du garde-forestier) et le 29 septembre (adoption du budget 2022).

Communication. L'association poursuit sa volonté de communiquer sur la vie de nos forêts en diffusant régulièrement des vidéos et podcasts sur son site internet et via les réseaux sociaux. Ces informations font aussi l'objet de publication sur notre site ou dans les Informations à la population.

ROUTES

RC 501 – Travaux de réhabilitation

Comme annoncé à la population par le biais de tous ménages, du site internet et de la séance d'information organisée en septembre 2020, les travaux de réhabilitation de la RC 501, entre Cugy et Bottens ont débuté le 1^{er} mars 2021 avec pour conséquences : la mise en place de la circulation alternée entre Cugy et Bretigny-sur-Morrens, la fermeture complète de la route entre Bretigny-sur-Morrens et Bottens, la mise en service de la déviation des bus TL par le

chemin du Chalet Saboton, le déplacement des arrêts de bus, un accès momentanément à la zone industrielle de notre Commune par le chemin de la Sibérie.

Durant cette première phase, les travaux suivants ont été réalisés :

- 1 **En bas du chemin du Rié** : élargissement de la route, réfection du pont, du trottoir et mise en place d'une glissière de sécurité.



- 2 **Accès à notre Commune** : réaménagement complet du carrefour d'entrée, du passage piétons et des arrêts de bus. A noter que l'abri bus situé en direction de Bottens a été détruit par une rafale de vent en janvier 2021. La Commune a reçu des indemnités de l'assurance à la suite de la déclaration de sinistre. Cet incident n'a heureusement pas eu de conséquences graves, l'abri ayant été projeté sur la surface agricole voisine.



Contrairement au projet initial qui les prévoyait sur deux ans, les travaux au niveau du carrefour d'entrée à notre village et de la zone industrielle, ont finalement été entièrement réalisés en 2021, afin de minimiser au maximum les impacts de la fermeture de route sur les commerces et sociétés.

- 3 **Tronçon de la zone industrielle** : construction d'un trottoir et création d'un carrefour d'accès aux différents bâtiments.



- 4 **Tronçon Bretigny-sur-Morrens – Bottens** : création d'une piste cyclable.



Cette première phase des travaux s'est achevée à la fin du mois d'octobre 2021, afin de permettre la réouverture complète de la route entre Cugy et Bottens durant la période hivernale.

La seconde et dernière partie des travaux de réhabilitation se déroulera entre le 1^{er} mars et le 31 octobre 2022. Il se pourrait néanmoins que cette durée soit écourtée, étant donné l'avance prise en 2021 sur l'ensemble des travaux. Cela dépendra notamment des conditions météorologiques.

A noter que dans son ensemble, la population s'est montrée fort compréhensive et patiente par rapport aux désagréments occasionnés par ce chantier de grande ampleur.

Quelques plaintes/questionnements nous sont tout de même parvenus, notamment par rapport à la fermeture du chemin du Chalet Saboton, qui en temps normal voit transiter bon nombre de pendulaires.

Toutefois, en regard aux inconvénients suscités par ces travaux, auxquels il faut ajouter la fermeture de la RC 444 ayant eu lieu dans le même laps de temps (voir chapitre ci-après), le nombre de réclamations aura été tout à fait acceptable.

RC 444 – Glissements de terrain

Au niveau des routes, l'année 2021 aura été marquée par les deux glissements de terrain survenus à environ six mois d'intervalle sur la route de Béthusy, reliant notre Commune à Assens.

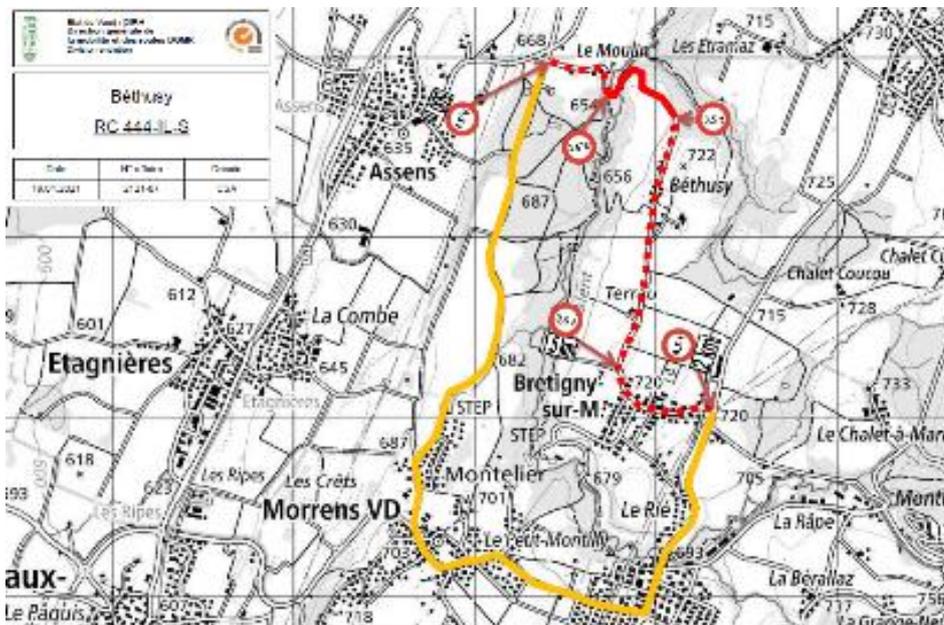
Samedi 16 janvier 2021. La Municipalité a été informée qu'une fissure était apparue sur le bord de la chaussée, entre le hameau de Béthusy et le Moulin d'Assens. Une signalisation a été mise en place immédiatement et une surveillance permanente du site a été organisée. Cette alerte a été suivie quelques heures plus tard d'un glissement de terrain, situé à cheval sur les parcelles 29 et 30, d'une largeur d'environ 40 mètres, qui a emporté l'accotement et provoqué un affaissement du bord de la chaussée.



Dès le lendemain, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ainsi que le voyer ont été informés et un bureau spécialisé en géotechnique a été mandaté afin d'évaluer la situation et décider du maintien de la circulation sur ce tronçon.

Une signalisation adéquate, renforçant l'exigence de limitation à 3.5 tonnes sur cette route, a été mise en place et la circulation est restée autorisée.

La stabilisation du terrain et la remise en état de la route ont fait l'objet d'un préavis présenté au Conseil général lors de sa séance du mois de juin. Devant débiter initialement à la mi-juin, les travaux ont finalement été reportés, en raison du second glissement de terrain survenu.



Jeudi 24 juin 2021. En raison des fortes précipitations du premier semestre de l'année, un deuxième glissement s'est produit quelques centaines de mètres en aval du sinistre survenu en janvier, entraînant l'effondrement de la route.



En raison de l'instabilité du terrain et donc de la route au droit de ce nouveau glissement, une fermeture immédiate et complète du tronçon a été décidée en collaboration avec la DGMR et le bureau spécialisé en géotechnique convoqués sur place en urgence.

Une signalisation adéquate, complétée par des barrières et un bloc béton afin de décourager les éventuels contrevenants, a été mise en place.

Le sentier du Talent ayant également été impacté, des travaux de remise en état ont eu lieu dans les jours suivants l'incident, en prévision de la période estivale propice aux balades.



Les travaux de stabilisation des talus ont débuté à la mi-août et un nouveau préavis, relatif à une demande de crédit extra-budgétaire pour le second glissement, a été présenté au Conseil général à la séance du mois d'octobre.

La circulation a finalement pu être rétablie le 17 décembre 2021, après la réfection complète du tronçon.

Zone 30 km/h

Le projet de zone 30 km/h a été finalisé dans la seconde partie de l'année, par la mise en place de totems et de panneaux de signalisation aux entrées du village, ainsi que du marquage au sol. Il y a eu lieu d'ajouter des panneaux provisoires supplémentaires, afin de rendre attentifs les usagers de la route de la modification importante de la limitation de vitesse.

Entrée en vigueur le 13 septembre 2021, la zone 30 km/h devra être légalisée courant 2022 par le Canton. Toutefois, les premiers contrôles de vitesse effectués au moyen de notre radar pédagogique démontrent déjà que des aménagements complémentaires devront vraisemblablement être mis à l'étude, le taux d'infraction s'élevant à environ 70 %.



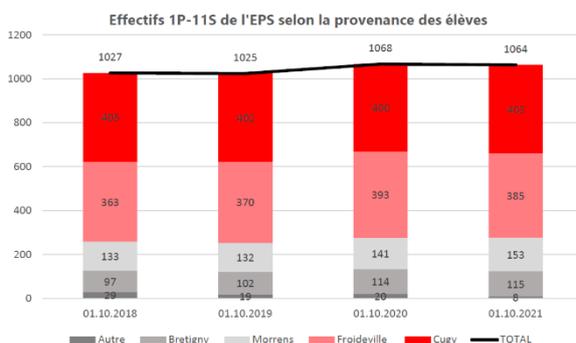
FORMATION

Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)

Composition. Avec le changement de législature, les organes exécutif et législatif de l'association ont été renouvelés. La représentation de Bretigny-sur-Morrens au Comité directeur (CoDir) a été assurée par Mme Seema Ney jusqu'au 23 août, puis dès le 24 août par notre nouveau municipal M. Roger Ammann. Par ailleurs, notre syndic, M. Markus Mooser, a repris la présidence du Conseil intercommunal.



Voir les délégations en annexe à ce rapport.



Etablissement scolaire. Au 1er octobre 2021, date de référence cantonale pour la répartition des frais d'écolages entre les différents établissements scolaires, l'effectif de l'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs se monte à 1064 élèves, dont 757 élèves primaires (1-8P) et 307 élèves au niveau secondaire (9-11S).

Malgré une stabilisation du nombre total d'élèves, l'effectif du secteur secondaire reste élevé, avec 307 élèves accueillis en 2021 alors qu'ils n'étaient que 287 en 2019. Les grands effectifs des 6-7-8P, avec une certaine d'élèves par volée, ne feront qu'amplifier cette pression sur les locaux du secondaire à court terme. Un projet d'extension du collège de la Combe sera développé en ce sens durant l'année 2022, alors que des solutions d'optimisation des locaux existants seront mises en place pour la prochaine rentrée scolaire.



Infrastructures scolaires. Pour l'année scolaire 2021-2022, 58 espaces représentant 4'150 m² ont été rétribués par l'ASICE aux communes. Pour sa part, notre Commune met à disposition quatre salles de classe et une salle de gymnastique dans le Collège de l'Ancien Battoir, ainsi qu'une salle spéciale dans la Maison de Ville, dédiée à l'enseignement des activités créatrices manuelles et textiles (ACM/ACT). Durant le 1^{er} semestre de l'année scolaire, des devoirs surveillés ont également été tenus dans la plus petite salle de la Maison de Ville. Le nombre d'enfants profitant de cette

prestation étant insuffisant, ceux-ci ont été abandonnés au 2^e semestre.

Le Comité de direction de l'ASICE a entamé à l'automne 2021 une révision de son plan de développement, afin de planifier à moyen et long terme les sites scolaires, les locaux et les installations scolaires.

Pour mener à bien sa réflexion, il s'est appuyé sur l'analyse prévisionnelle réalisée par le Comité de direction 2016-2021, ayant conduit à la Vision ASICE 2035. Ce document a été

repris et travaillé pour prendre en compte les changements survenus dans l'organisation scolaire, ainsi que celle découlant de la révision des planifications territoriales communes (révision des plans d'affectation communaux et zones réservées transitoires). Le recours à des spécialistes a été privilégié. Les résultats feront l'objet d'un document stratégique présentant la planification 2040 de l'ASICE. Il devrait être disponible durant le premier semestre 2022.

Transports scolaires. A la rentrée 2021, 4 véhicules de Car postal ont été nécessaires pour déplacer 138 élèves.

Afin d'assurer la sécurité des élèves entre l'arrivée/départ et le début/fin des cours, 15 surveillants de bus ont été déployés sur les 6 sites scolaires du secteur primaire, dont 1 surveillant à Bretigny-sur-Morrens. L'ASICE a également lancé un appel pour trouver des personnes disposées à effectuer des remplacements en cas d'absence de l'un ou l'autre des surveillants.

Parascolaire

Centre d'animation. L'année 2021 a été marquante pour le centre d'animation, avec un renforcement de son équipe d'encadrement et son installation dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée du collège du Motty dès le mois d'août.



Pour accompagner ces changements, un travail important de communication a été fait avec le passage des deux éducateurs dans les classes 7P à 11S en juin 2021, l'organisation d'une journée portes ouvertes le 1^{er} octobre 2021, ainsi que la distribution de flyers présentant le centre d'animation et son fonctionnement. Afin d'augmenter son attractivité, des activités spéciales Noël (décorations biscuits, lotos, etc.) ont été organisées en fin d'année, ce malgré les mesures sanitaires parfois contraignantes. Pour

L'entrée en vigueur de nouveaux horaires scolaires dès le mois d'août a nécessité de recourir à des transports spéciaux supplémentaires durant la pause de midi, afin de garantir aux élèves de Froideville une pause suffisante. Cette solution devait être provisoire, jusqu'à l'entrée en vigueur des nouveaux horaires des transports publics. Toutefois, ces derniers n'ayant pas permis de résoudre cette problématique, le Comité de direction a préféré trouver des solutions alternatives en décalant les horaires de certains bâtiments scolaires, plutôt que de recourir une nouvelle fois à des transports supplémentaires.

encourager les 7-8P scolarisés à Froideville à venir découvrir le centre d'animation, une solution de prise en charge et d'accompagnement des jeunes depuis Froideville a été mise sur pied durant tout le mois de décembre. En parallèle, la travailleuse sociale de proximité a également poursuivi son travail de relais auprès des jeunes, en allant à leur contact dans les espaces publics des quatre communes de l'ASICE.

Grâce à ces actions de communication, la fréquentation du Centre d'animation a poursuivi sa progression, avec des pics d'une quinzaine d'enfants sur le temps de midi et jusqu'à une vingtaine d'enfants accueillis simultanément l'après-midi.

Dépistage dentaire. Notre Commune, via l'ASICE, a été informée au printemps 2021 que la caravane dentaire devait être remplacée. Au vu des impacts financiers importants d'un tel achat, les cabinets dentaires de Cugy et Froideville ont été approchés pour une prise en charge du dépistage. Des conventions ont pu être signées avec ces deux cabinets en novembre 2021 et les premiers contrôles ont eu lieu en fin d'année et se poursuivront dans les années à venir.



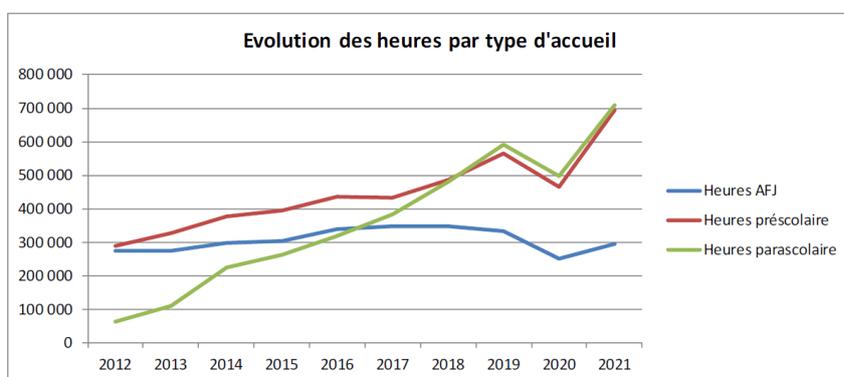
Plus d'informations sur
www.asice.ch

JEUNESSE ET SPORT

Entraide familial et accueil de jour des enfants (EFAJE)

Pandémie. Comme en 2020, la pandémie aura eu des impacts importants sur le fonctionnement et le travail de l'EFAJE, ainsi que sur les familles qui ont dû parfois s'adapter dans l'urgence. Certaines structures d'accueil ont dû momentanément interrompre leur activité durant plusieurs jours, en raison de l'absence des collaborateurs, en quarantaine ou en isolement.

A noter qu'avec le renouvellement de nos autorités, deux représentantes du législatif, membres du Conseil général, sont maintenant déléguées pour assister aux Assemblées générales de l'Association.

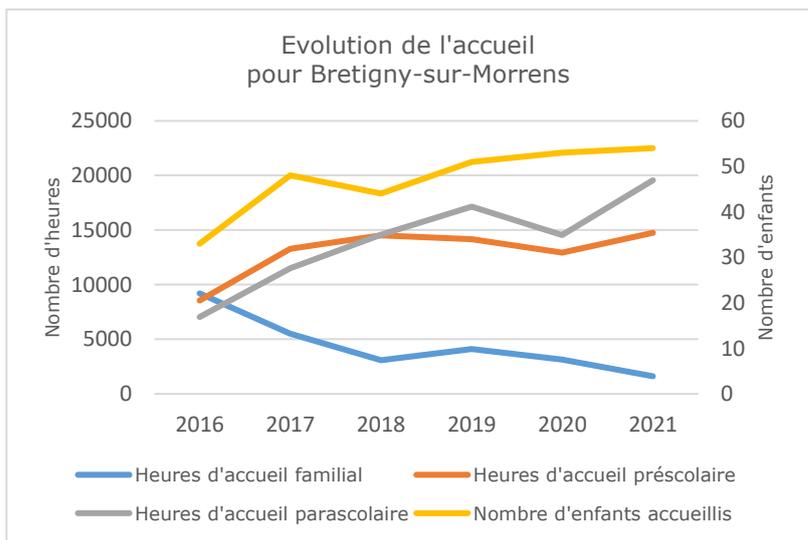


Heures d'accueil réseau de l'EFAJE

La baisse du nombre d'heures d'accueil en milieu familial est due, d'une part à la diminution du nombre d'accueillantes, passé d'une centaine en 2018 à 80 en 2021 et d'autre part à la pandémie. Lors de l'isolement de l'un ou l'autre membre de la famille accueillante, la garde ne pouvait plus s'effectuer.

Quelques chiffres pour Bretigny-sur-Morrens

Notre Commune compte toujours une accueillante de jour. L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), situé dans le Collège de l'Ancien Battoir, a, pour sa part accueilli 44 élèves à fin 2021, dont 30 sont domiciliés à Bretigny-sur-Morrens.



Centre de vie infantine. En octobre 2021, Cugy a également inauguré son nouveau centre de vie infantine, dans lequel la garderie Arc-en-ciel a emménagé pour la rentrée d'août. La capacité d'accueil est désormais passée à 44 enfants et un secteur nurserie et trotteurs a été ouvert, permettant ainsi d'accueillir les tout-petits.



Plus d'informations sur www.efaje.ch

Passeport Vacances

Bien qu'incertaine, l'édition 2021 a finalement pu se dérouler, les restrictions sanitaires s'étant assouplies durant le printemps. Rappelons que le Passeport Vacances de la région lausannoise (APVRL) regroupe 38 communes et propose des activités de découverte aux jeunes de 9 à 15 ans réparties autour de quatre thèmes : nature et découverte, culture et jeux, création et cuisine, sport et mouvement.

Chaque Commune faisant partie de l'Association doit proposer au moins une activité.

Activités à Bretigny-sur-Morrens. En 2021, Bretigny-sur-Morrens a pu compter sur la participation de la LudoBib qui a organisé des activités créatrices et du Groupe d'éducation canine qui a proposé l'activité « Mon Compagnon le chien ». Le Passeport

traditionnel fait non seulement office de titre de transport durant la période choisie (2 semaines en juillet et/ou en août), mais il offre également la possibilité d'accéder gratuitement aux musées et piscines de la région et d'assister à 3 séances de cinéma. Une version destinée aux 13 à 15 ans (farniente), propose une formule allégée sans les activités.

Chaque année, il est possible de se procurer le passeport vacances à l'administration communale aux dates communiquées par le biais du site internet de la Commune et par tous ménages. Depuis 2021, l'envoi d'un courrier individuel à chaque enfant concerné a été abandonné.

Comité. A noter que notre nouveau municipal, Roger Ammann, en charge de la jeunesse et du sport, a rejoint le Comité de l'Association depuis le mois d'août 2021.

Chiffres 2021

13 passeports vendus
(9 traditionnels/4 farniente)

2 activités proposées

1 représentant au comité



Plus d'informations sur www.apvrl.ch

SECURITE

Police

Le nom de notre Commune figure 49 fois dans les registres de la Police cantonale en 2021 contre 74 en 2020. Cette diminution d'environ 34 % est corroborée par les données de l'Office fédéral de la statistique concernant la criminalité. Les affaires liées aux troubles à la tranquillité/nuisance représentent la majorité des interventions.

Interventions		
2019	2020	2021
66	74	49

Poste mobile. Le poste mobile de gendarmerie a été présent à deux reprises en 2021 à Bretigny-sur-Morrens. Pour rappel, lors de ses passages, la gendarmerie offre la possibilité aux citoyens de prendre des conseils en matière de prévention, d'annoncer la perte d'un document officiel, de déposer une plainte, etc. La présence régulière du poste mobile avec des patrouilles à pieds ou à vélo sur le territoire communal vise également à jouer un rôle préventif pour limiter les incivilités.



Les dates de présence du poste mobile sont annoncées sur notre site internet et affichées au pilier public.

Radar pédagogique. Avec la mise en place de la zone 30 km/h, les contrôles de vitesse dans les différents secteurs du village se sont intensifiés. Les statistiques révèlent bon nombre de dépassements et à des vitesses parfois excessives. La Municipalité a fait part de ses inquiétudes à la gendarmerie en fin d'année et des contrôles officiels seront mis en place

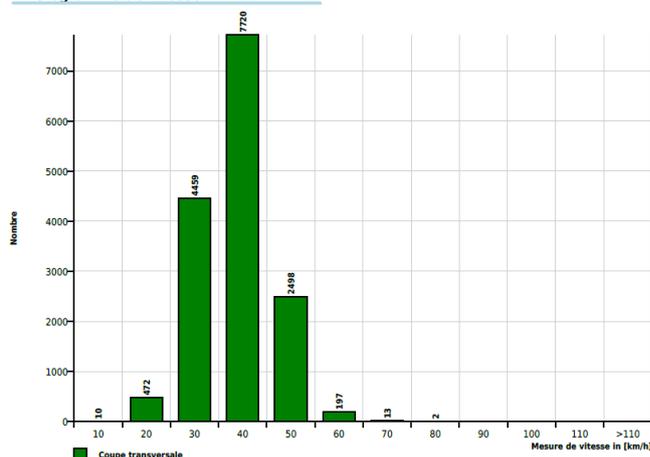
courant 2022. Pour ce faire, notre zone 30km/h doit encore être légalisée par le Canton.

Communauté yéniche. Pour la deuxième année consécutive, des membres de la Communauté yéniche se sont installés à proximité du terrain de football du 27 août au 10 septembre 2021. Nous avons été prévenus quelques jours avant que le même groupe ayant séjourné en 2020 allait arriver. Sur cette base, la Municipalité a décidé, en concertation avec la Police et la Préfecture, d'autoriser leur venue sous réserve de la signature préalable d'une Convention, réglementant leur séjour et définissant un montant journalier de location du terrain.

A la surprise générale, ce sont finalement 17 caravanes, soit 15 familles, qui sont arrivées sur le territoire communal. Malgré ce nombre, nettement supérieur à 2020 (6 caravanes et 1 camping-car), le séjour s'est bien déroulé, après quelques ajustements nécessaires durant les premiers jours.



Histogramme de vitesse



Service de défense contre l'incendie et le secours (SDIS)

Conseil. Début 2021, avant la fin de la législature, le conseil intercommunal du SDIS a subi quelques modifications. Après la démission avec effet immédiat de son président, notre municipal, Jean-Daniel Cochard en tant que vice-président, a dû reprendre le poste ad intérim. A la suite des installations des nouvelles autorités en juillet 2021, M. Maxime Meier a accepté d'assumer le poste de président du Conseil.

Véhicule. Pour remplacer un ancien véhicule, un nouveau véhicule de traction et de transport VW T6.1 avec pont de chargement a été commandé en décembre 2021. Sa livraison est prévue en 2023.

Ramoneur. Comme annoncé dans le rapport de gestion 2020, M. Daniel Forestier, ramoneur officiel de notre Commune a été remplacé dès le 1er janvier 2021 par M. Valentin Gilliand, maître-ramoneur. Pour beaucoup ce changement est presque passé inaperçu, étant donné que l'employé de M. Forestier, actif sur le territoire de Commune depuis plusieurs années, a rejoint l'équipe de M. Gilliand et continue de s'occuper des contrôles à Bretigny-sur-Morrens.

Protection civile

Au niveau de l'Office régional de la protection civile, 2021 aura à nouveau été marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie. Plusieurs missions, en plus de l'appui aux hôpitaux et aux EMS déjà en place depuis 2020, ont complété les activités : mise en place de centres temporaires de vaccination, vaccination à domicile en collaboration avec l'Association vaudoise d'Aide et de Soins à domicile, appui à la gendarmerie dans le contrôle et la circulation aux abords des pistes de ski du Jura vaudois, etc. Malgré les différents engagements dus à la gestion des différentes vagues de la crise sanitaire, le planning des instructions a néanmoins pu être maintenu.



Contrôle Abri PCi. L'Abri PCi, situé à la Rue de la Maison de Ville, a fait l'objet d'un contrôle de la Sécurité civile et militaire le 21 juillet 2021. Les quelques défauts relevés ont été corrigés, conformément aux normes. Le rapport du 16 décembre 2021 a finalement conclu que l'ouvrage est dorénavant pleinement opérationnel.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Enquêtes et autorisation municipales

Enquêtes. En 2021, 11 dossiers d'enquête nous ont été soumis contre 5 en 2020. Cette augmentation est essentiellement due à l'installation de diverses entreprises dans les halles modulables Streetbox. Les travaux d'aménagement qui y ont lieu nécessitent d'être annoncées préalablement à la Commune, qui détermine la procédure applicable. Les autres dossiers concernent essentiellement des installations de pompes à chaleur air-eau (PAC) ou des projets de rénovation, démontrant une réelle prise de conscience des aspects énergétiques.

Autorisations. Durant l'année 2021, 10 demandes d'autorisation ont été déposées à l'administration communale. La Municipalité a délivré 7 autorisations qui concernent majoritairement l'installation de panneaux solaires. Les autorisations pour les 3 autres dossiers n'ont pu être données pour diverses

raisons (zone réservée, compléments nécessaires ou dossier devant faire l'objet d'une mise à l'enquête).



La Municipalité est accompagnée par le bureau ABA Partenaires SA pour les demandes plus complexes de permis de construire.

BATIMENTS

Bâtiments communaux

Maison de Ville. Comme indiqué précédemment, les salles du bâtiment de la Maison de Ville sont utilisées par l'Établissement primaire et secondaire de Cugy et environs depuis 2020 pour des cours d'activités créatrices manuelles et textiles, ainsi que pour les devoirs surveillés durant une partie de l'année.

Déjà évoqué en fin de législature 2016-2021, l'affectation future de ce bâtiment fera vraisemblablement l'objet d'une étude dans les années à venir. Ce point sera sans doute évoqué lors de l'établissement du Plan de législature 2021-2026, souhaité par la nouvelle Municipalité lors de son entrée en fonction et qui sera rédigé début 2022.

Gérance. La Commune de Bretigny-sur-Morrens collabore activement avec l'entreprise MEA Immobilier pour la gestion de son patrimoine locatif. Des interventions ponctuelles ont été effectuées par celle-ci et la gérance nous a fourni son état des lieux annuels.

ENVIRONNEMENT

Plan énergie climat communal (PECC)

Adopté lors de la séance du Conseil général du mois de décembre 2021, le PECC offre aux communes désireuses de passer à l'action des pistes pour répondre, à leur échelle, aux enjeux énergétiques et climatiques. Il a pour but de faciliter le déploiement de plans climat cohérents pour les communes vaudoises, soucieuses de cette problématique. Comme l'exige le Canton, la Municipalité a demandé plusieurs offres afin de s'entourer de spécialistes pour l'établissement de notre PECC. Elle a finalement décidé d'adjuger cette étude au bureau CSD Ingénieurs à Lausanne, dont l'expérience semble la plus confirmée.

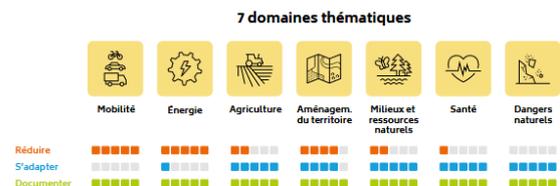
Pour rappel, les objectifs du plan énergie et climat communal ont été définis par le Canton en 3 axes :

- 1) **Réduction** : réduire de 50 à 60 % les émissions de gaz à effet de serre du territoire cantonal d'ici à 2030 et viser la neutralité carbone au plus tard en 2050.
- 2) **Adaptation** : limiter les risques et adapter les systèmes naturels et humains
- 3) **Documentation** : documenter les effets des mesures prises et l'impact des changements climatiques sur le territoire.

Le lancement de l'étude est programmé pour début 2022 et se déroulera en 3 phases :

- Demande de subvention et démarrage
- Elaboration du plan énergie et climat communal
- Suivi

Le programme du plan climat vaudois comporte 7 thématiques sur lesquelles il est possible d'agir. Certains de ces domaines visent à agir principalement sur la réduction et d'autres sur l'adaptation. Il s'agira de définir les actions prioritaires à mener au sein de notre Commune.



Les objectifs, descriptifs et catalogues d'action du PECC sont disponibles sur www.vd.ch.

La Municipalité souhaite par ailleurs créer une commission municipale pour accompagner l'établissement du PECC et des mesures qui en découlent. Cela permettra de donner une vision plus large des vœux de nos citoyennes et citoyens.

MANIFESTATIONS ET SOCIÉTÉS LOCALES

Locations et événements officiels

Sociétés locales. Après une année 2020 durant laquelle le nombre d'activités a été fortement réduit en raison de la crise sanitaire, la situation a permis une reprise graduelle de l'organisation de manifestations durant le second semestre.

Mise à disposition de nos sociétés locales, la grande salle du Collège de l'Ancien battoir a servi de lieu pour des événements variés.

Manifestations – Sociétés locales

1^{er} août – Société de développement
Fête nationale

28 août – Jardins Bretigny
Assemblée générale constitutive

10 et 11 septembre – Jeunesse
Wild Party

12 septembre - ManifABret
BikeABret

24 septembre – Villages solidaires
Soirée débat

24 septembre – LudoBib
Soirée jeux

30 octobre – Société de développement
Fête de la courge

12 novembre – LudoBib
Nuit du conte

26 novembre – Villages solidaires
Soirée débat

26 novembre – LudoBib
Soirée jeux

11 décembre – Société de développement
Marché de Noël

Locations. Comme pour les manifestations, un certain nombre de demandes de location de la grande salle nous sont à nouveau parvenues en seconde partie d'année, que ce soit pour l'organisation d'assemblées ou de conseils intercommunaux ou pour l'organisation d'événements privés, essentiellement des anniversaires.

Événements officiels. De même, la Municipalité a pu cette année reprendre le rythme des manifestations organisées annuellement, telles que la sortie des aînés, l'accueil des nouveaux habitants et la célébration des jeunes citoyens (voir chapitre Population).

Événements officiels

30 octobre
« Inauguration » place de jeux

10 novembre
Accueil des nouveaux habitants
et célébration des jeunes citoyens

19 novembre
Souper des aînés



Outre l'organisation de ces manifestations ponctuelles, la grande salle accueille hebdomadairement différents cours sportifs pour enfants et adultes, dont les horaires sont disponibles sur le site internet :

www.bretigny.ch/activites-sportives

PARCS ET PROMENADES

Place de jeux

Rénovation. Le crédit pour la rénovation de la place de jeux ayant été accordé par le Conseil général lors de la séance du mois de décembre 2020, le projet a pu être finalisé par le bureau d'architectes Mary Hofmann SA. Au terme de la mise en soumission effectuée dans le courant du mois d'avril, les travaux ont été attribués à l'entreprise Depping Jardins Sàrl à Fey. Les travaux ayant dû être décalés par rapport au planning initialement prévu, ceux-ci ont finalement été réalisés sous la nouvelle législature, entre août et fin octobre. Il a néanmoins fallu fermer quelques installations dès le mois de juin en raison de leur vétusté et des aspects sécuritaires qui ne pouvaient plus être assurés.

Inauguration. Au terme des travaux, une inauguration à laquelle toute la population était invitée devait avoir lieu le samedi 30 octobre 2021 en préambule à la Fête de la courge

organisée par la Société de développement. Comme pour un bon nombre de matériaux depuis la crise sanitaire, le tartan choisi pour revêtir le sol sous les installations n'a malheureusement pu être livré en totalité. L'information n'étant parvenue à la Municipalité que trois jours avant la date de l'inauguration, cette manifestation a été rebaptisée **visite de chantier**. Elle a été suivie d'un apéritif dans la cour du Collège, au vu des conditions météorologiques défavorables.

Le tartan posé quelques semaines plus tard ayant révélé des défauts de fabrication, l'entreprise devra procéder à des travaux de finition au premier semestre 2022.

Malgré ces quelques contretemps, les plus jeunes ont pu profiter dès le mois de novembre des nouvelles infrastructures.



AFFAIRES SOCIALES

Santé publique

Plan canicule. Le courrier habituel destiné aux plus de 75 ans a été envoyé début mai, afin de recenser les personnes ayant besoin d'un suivi en cas de période caniculaire. Mesdames Marie-Claude Nusslé et Cathy Mooser se sont également rendues disponibles pour assurer ce suivi, ce dont nous les remercions vivement. Toutefois, les températures estivales 2021 n'ont pas nécessité le déclenchement du plan canicule par le Canton.

Service d'aide à la famille (SAF)

Pour rappel, ce service consiste à effectuer des transports, occasionnellement ou régulièrement, pour les personnes qui rencontrent des difficultés dans l'organisation de leurs déplacements, pour se rendre chez le médecin, à l'hôpital ou à toute autre destination.

Les chauffeurs bénévoles utilisent leur propre véhicule et sont indemnisés au tarif de CHF 1.- par kilomètre. De plus, une assurance complémentaire couvre tous les trajets effectués dans le cadre du SAF.

Le SAF fait partie de deux associations faitières, bénévolat-vaud et l'entraide familiale vaudoise.

En 2021
 29 bénévoles - chauffeurs
 963 transports
 16'759 km parcourus

Villages solidaires

Forum 2021. Démarré en 2019, ce projet, visant à développer et renforcer les liens sociaux entre les seniors au travers d'activités organisées à Cugy et Bretigny-sur-Morrens, a pris un nouvel essor en 2021. L'élan en 2020, malgré la crise sanitaire, n'a pas perdu de son souffle, au contraire ! Certaines des activités initiées ont trouvé leur rythme et d'autres ont encore vu le jour, comme il a été possible de le constater lors du second forum organisé le samedi 2 octobre 2021 à Cugy et auquel 75 personnes ont répondu présentes.

Café Local. A noter aussi que depuis le mois de novembre, Villages solidaires s'est doté d'un local à la Maison villageoise de Cugy. Mis à disposition par notre commune partenaire, le *Café local* offre la possibilité à tout un chacun de venir partager un café ou un thé les vendredis matins de 9h30 à 11h30.



Les activités, telles que **conversation anglaise**, **passion nature**, **café-rencontre**, **rendez-vous débat**, **marche douce**, **groupe jeux** et **pétanque** ont été présentées sous forme de stand à l'occasion de ce forum.



Le programme mensuel des activités de Villages solidaires est disponible sur notre site internet et affiché devant l'administration au début de chaque mois. Il est également possible de se procurer une version papier, sur demande, à l'administration communale.

GESTION DES DECHETS

Eco-point et Déchetterie Praz-Faucon

Dès le mois de mars 2021 et comme annoncé lors de l'adhésion à la déchetterie de Praz-Faucon à Cugy, l'accès aux conteneurs Molok ne s'effectue plus qu'au moyen d'une seule carte. Un tous ménage annonçant ce changement a donc été diffusé au mois de février à la population, l'occasion aussi de rappeler quelques bonnes pratiques en matière de tri des déchets et la répartition de ceux-ci dans les différents points de collecte.

Il a été observé une diminution significative de la quantité de déchets par habitant en 2021. Cette baisse s'explique vraisemblablement par le fait qu'en 2020, la pandémie et le semi-confinement ont incité la population à faire du tri.

Transports. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les déchets de notre Commune sont collectés par l'entreprise **Henry Transports SA**, la Municipalité ayant décidé, courant 2020, de mettre un terme à la collaboration avec Transvoirie SA.

Traitement des déchets. Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

En 2021, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA SA pour la gestion globale des déchets incinérables et ordures ménagères.

2 Tri des déchets et emplacements

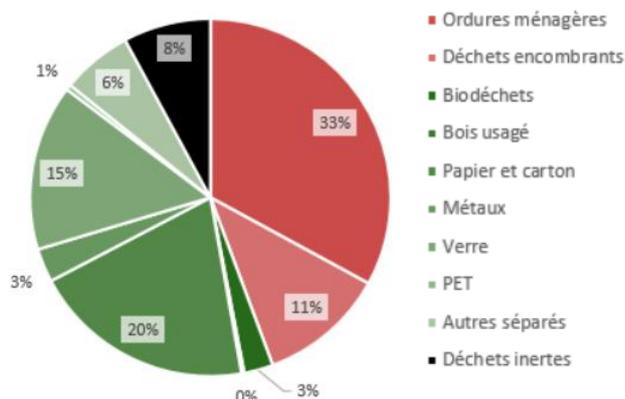
Tout déchet qui ne peut être recyclé doit être jeté dans un **sac poubelle officiel payant**. Ces sacs blancs, portant l'inscription « *Trier c'est valoriser* », sont à déposer **uniquement dans les conteneurs Molok de Bretigny-sur-Morrens**.

Bien qu'il soit possible de déposer le papier/carton et le verre dans les conteneurs Molok, nous vous recommandons, dans la mesure du possible, d'apporter ces déchets à Cugy. En effet, leur dépôt dans notre Commune entraîne des coûts supplémentaires d'évacuation (CHF 13'000.- pour 2020), dont nous pourrions faire l'économie si ces déchets étaient déposés à Cugy.

En résumé

Type de déchets	Lieux de dépôt Cugy = déchetterie de Praz-Faucon Bretigny-sur-Morrens = Ecopoint abri PC
	Uniquement à Bretigny-sur-Morrens dans des sacs blancs taxés
	En priorité à Cugy Si besoin à Bretigny-sur-Morrens
	En priorité à Cugy Si besoin à Bretigny-sur-Morrens
	En priorité dans les commerces Si besoin à Cugy
	Uniquement à Cugy
	Petit compost à Cugy ou Bretigny-sur-Morrens Autres déchets compostables à Cugy (gazon, branches, etc.)

Statistiques. Le graphique ci-dessous montre la répartition des déchets urbains collectés dans notre Commune en 2021. Le taux de collecte séparée qui correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets récoltés est de 47.5 %



Coup de balai

Notre Commune a participé cette année à l'action cantonale de ramassage des déchets en organisant un Coup de balai sur le territoire communal le samedi 11 septembre 2021. Une trentaine de participants ont ainsi procédé au ramassage de déchets dans les forêts avoisinantes.



Au terme d'une matinée *fructueuse*, tous les participants se sont retrouvés au lieu-dit Tagada, afin de partager un repas concocté par M. Michon du Ranch du Bois d'Archan et offert par la Municipalité.



POPULATION

Accueil des nouveaux habitants et jeunes citoyens

L'accueil des nouveaux habitants et la célébration des jeunes citoyens, qui n'avaient pu être organisés depuis 2019, se sont déroulés le 10 novembre 2021 à la grande salle de Bretigny-sur-Morrens. Environ 30 personnes et 8 jeunes citoyens ont répondu à l'invitation. Après un discours de bienvenue du Syndic, ainsi que la présentation des autorités et employés de la Commune, les jeunes citoyens ont reçu un petit présent afin de célébrer leur arrivée dans le monde des adultes.

Les personnes présentes ont ensuite pu découvrir les différentes sociétés locales, représentées par un ou deux de leurs membres, autour de petits stands.



Un carnet de présentation des sociétés locales est remis à chaque nouvel habitant. Celui-ci est disponible au format PDF sur le site internet de la Commune, www.bretigny.ch/societeslocales ou peut être demandé en format papier à l'administration communale.

Repas des aînés

Reporté à plusieurs reprises en 2020, le repas des aînés a finalement pu avoir lieu le 19 novembre 2021. 40 personnes se sont inscrites pour ce repas organisé à la Grande salle et servi par les membres de la Municipalité, ainsi que par Mme Seema Ney, qui aurait été en charge de cette manifestation si celle-ci avait pu se tenir en 2020, comme prévu initialement. Cela lui a donné l'occasion de *faire ses adieux* à ce groupe qu'elle a choyé durant la législature où elle était en poste.

Diverses animations ont ponctué les différents plats préparés par le Ranch du Bois d'Archan. Repas succulent, animations locales, ambiance conviviale, tous les ingrédients étaient réunis pour une soirée réussie !



EGLISES

Paroisse réformée

Après le départ à la retraite de notre pasteur Maryse Burnat-Chauvy en 2020, la diacre Army Hilden a repris le flambeau. Cette dernière ayant eu un accident durant le premier semestre 2021 et son absence se prolongeant, la paroisse a pu compter sur le concours de la pasteur Brigitte Vuillamy.

Par ailleurs une synchronisation des cultes des trois paroisses du Nord de la région Chambronne a permis une collaboration

bienvenue pour assurer le bon fonctionnement de la paroisse.

Les rencontres Jardins de l'été et Fête des récoltes ont pu être organisées avec succès et surtout grâce au soutien des paroissiens qui ont apporté une contribution importante pour assurer le bon fonctionnement de ces manifestations.

CONCLUSION

Préavis n° 01/2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Etant donné ce qui précède, la Municipalité vous prie de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général

- Vu - le préavis municipal n°01/2022 (rapport de gestion 2021 de la Municipalité et comptes de l'exercice 2021) ;
- Ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'approuver le présent rapport de gestion 2021
2. d'adopter les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.
3. de donner décharge à la Municipalité et à la boursière pour sa gestion 2021.

Adopté en séance de Municipalité le 2 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic


M. MOOSER



La Secrétaire


M. JEANNIN

Annexes : Rapport de la fiduciaire et Comptes de fonctionnement par chapitre

INDEX DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS 2021-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES – Législature 2021 - 2026

COMMISSION DE POLICE

Présidence	M. Roger AMMANN
Suppléant à la présidence	M. Maxime MEIER
Secrétariat	M. Eric GEIGER

COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Présidence	M. Pierre-Alain MARMILLOD
Mandataire ABA	M. Alexandre BUDRY
Représentant municipal	M. Maxime MEIER (voix consultative)
Membres	Mme Sandra SCHÜTZ
	M. Yves CHATELAN
	M. Yann JEANNIN
	M. Arnold OTTONIN

COMMISSION DE SALUBRITE

Corps médical	Dr Frédéric ANEX
Représentants municipaux	M. Roger AMMANN
	M. Maxime MEIER

COMMISSION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DU NORD LAUSANNOIS

Présidence	M. Pierre-Alain MARMILLOD
Membres	M. Markus MOOSER (voix consultative)
	M. Arnold OTTONIN
	Mme Sandra SCHÜTZ

CONSEIL GENERAL – Législature 2021 - 2026

BUREAU

Présidence	M. Arnold OTTONIN
Vice-Présidence	M. Christophe ULDRY
Scrutateurs	M. Yves ROURE
	M. Loris RAMUZ
Scrutateurs suppléants	Mme Esther BAGAZZI
	M. Denis PIDOUX

SECRETARIAT

Secrétaire	Mme Anne-Claire THARIN-RACINE
Secrétaire suppléant	Mme Nathalie LÜTHI

COMMISSIONS DU CONSEIL GENERAL- Législature 2021 - 2026

COMMISSION DES FINANCES

1^{er} membre M. Frank BOTTINI
M. Marc HEUSCHKEL
M. Philippe GAILLARD
Suppléance Mme Christiane BALLY

COMMISSION DE GESTION

1^{er} membre M. Laurent JAGGI
Mme Caroline SALE
M. Sylvain IOSET
Suppléance Mme Christian BLATTI

COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPÔTS ET DE TAXES

1^{er} membre M. Serge CRUCHON
Mme Marie-Claude NUSSLE
Mme Francine RAYMONDON
Suppléance Mme Françoise OTTONIN

COMMISSIONS THEMATIQUES nommées par le Conseil général

COMMISSION TECHNIQUE

1^{er} membre M. Yann JEANNIN
Mme Karen BRUNISSO
M. Denis PIDOUX
Suppléance M. Serge CRUCHON
M. Maxime FAVRE

COMMISSION RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION (dès le 01.10.2019)

1^{er} membre M. Patrick CSIKOS
Mme Marie-Claude NUSSLE
M. Andreas IMHOF
Mme Marlène REYMOND
M. Yann JEANNIN

COMMISSION « VILLAGES SOLIDAIRES » (dès septembre 2019)

1^{er} membre Mme Cathy MOOSER
Mme Marie-Claude NUSSLE
M. Bernhard BÜCHLER

DELEGATIONS DIVERSES

Approvisionnement économique du pays (AEP)

M. Roger AMMANN
Mme Nicole BOVAY

Association régionale pour l'action sociale dans la région R.A.S. Prilly-Echallens (A.R.A.S.P.E.)

Mme Stéphanie ROCHE

Contrôle des chantiers et prévention des accidents

M. Pierre-Alain MARMILLOD

Contrôle des citernes

M. Jean-Daniel COCHARD

Délégués à la CIP

M. Markus MOOSER (employeur), Mme Melchiade JEANNIN (assurés)

Espaces verts

M. Maxime MEIER, M. Jean-Daniel COCHARD (suppléant)

Lausanne-Région

M. Markus MOOSER, M. Maxime MEIER

Région Gros-de-Vaud

M. Markus MOOSER (délégué municipal), Mme Francine RAYMONDON (déléguée Conseil général),
M. Urs LAUPER (délégué Conseil général)

Service d'aide à la famille

Mme Stéphanie ROCHE

Service d'aide familiale du Mont-sur-Lausanne

Mme Stéphanie ROCHE

Service dentaire intercommunal

Mme Stéphanie ROCHE

Transports publics de la région lausannoise

M. Markus MOOSER

Vidange et entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et industrielles

M. Jean-Daniel COCHARD

Ecoles / Association Intercommunale ASICE

Comité de direction

M. Roger AMMANN

Conseil intercommunal

Mme Stéphanie ROCHE, M. Markus MOOSER

Mme Seema NEY, Mme Dorothee LEBEGUE,

M. Christophe PACCAUD

Suppléante

Mme Audrey JAGGI

Conseil d'établissement

M. Roger AMMANN, Mme Audrey JAGGI,

M. Christophe PACCAUD

EFAJE – Association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants

Délégation fixe

M. Roger AMMANN, Mme Stéphanie ROCHE

(remplaçante)

Délégation du Conseil général

Mme Seema NEY, Mme Françoise OTTONIN, Mme

Dorothee LEBEGUE (suppléante)

Epuration / Association Intercommunale A.E.T.

Comité de direction

M. Jean-Daniel COCHARD

Délégation fixe

M. Maxime MEIER, M. Markus MOOSER

Délégation du Conseil général

M. Julien ALTMANN, M. Urs LAUPER

Protection civile / Association Intercommunale PCi

Conseil intercommunal

M. Roger AMMANN

Défense incendie / Association Intercommunale SDIS

Comité de direction

M. Roger AMMANN

Conseil intercommunal

M. Maxime MEIER, M. Eric GEIGER,

Suppléants

M. Jean-Daniel COCHARD, M. Hubert REYMOND

Préposé agricole

M. Dominique LONGCHAMP, rte du Talent 21, 1042 Malapalud, 079 469 55 62 v.d.longchamp@bluewin.ch